



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

238, route des Fermes
Saint-Joseph-des-Érables QC G0S 2V0
Tél. : (418) 397-4772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ **AVIS PUBLIC**

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement 285-25 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2025, un projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a été présenté et déposé. Ce règlement vise à remplacer le précédent règlement.

Le code d'éthique a pour objet d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil aux principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles. Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie guideront les membres de tout conseil de la municipalité dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Le conseil municipal prévoit adopter le règlement en question à la séance ordinaire prévue le 2 décembre prochain.

Toute personne peut prendre connaissance dudit projet de règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce dix-huitième jour du mois de novembre 2025.

Marie-Josée Mathieu

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, résidant à Saint-Joseph-des-Érables, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18^e jour du mois de novembre 2025, entre 13h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de novembre 2025.

